



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Saint-Servais

Autres communes :

R500

Appellation : Menhirs de Kerbernès

Monument(s)

Appellation : Menhirs de Kerbernès

Protection : classement

Arrêté : classement le 05/01/1925

Étendue de la protection : Menhirs de Kerbernès (deux) : classement par décret du 5 janvier 1925

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.